



Cour de France.fr / Vie quotidienne / Sociabilité et psychologie / Etudes modernes / Louis IX et la prostitution

**M. et Galland Laignel-Lavastine Pierre**

## **Louis IX et la prostitution**

Article. Source : Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine

**M. Laignel-Lavastine et Pierre Galland, « Louis IX et la prostitution », dans Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine, n° 28, 1934, pp. 174-177**

### **Extrait de l'article**

Nous avons d'abord choisi pour titre *Saint Louis et la prostitution*, mais l'association d'idées presque réflexe entre l'hôpital bien connu et le fléau social, que nous envisageons, nous a fait préférer au religieux le qualificatif numérique.

Malgré de multiples travaux sur cette question si remarquablement traitée par le regretté *Le Pileur* qui fut président de notre société, nous avons cru utile de publier cette note pour démontrer par les textes que Louis IX n'a jamais réglementé la prostitution, ce qui eût été l'admettre, mais l'a mise hors la loi. Pour plus de détails nous renvoyons à la thèse récente de l'un de nous. Cette prostitution était alors très répandue.

[Lire la suite \(medic@\)](#)